

Circonscription d'Aix Touloubre

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Ecole : primaire LA POMME DE PIN

Directrice: Mme WAGLER

Compte rendu de Conseil d'école n°3

du 26/06/2023

début de séance : 17h45 - levée de séance : 19h15

Conseil d'école réalisé en présentiel

Présents :

Enseignants : Mmes Wagler, Cuenca, Katinov, Korzine, Vermelen, Chazeau, Rambert, Felice, Dieuloufet, Lauret, Blaise, Mr Montero, Palnikoff et Lubès

Représentants Mairie : Mme Garcia, Mme Galtier

DDEN : Mme Fanara

Parents d'élèves élus : Mme Ballester, Mme Tranchard, Mme Magarian, Mme Reymond, Mme Panzolato, Mr Ernst, Mme Thaveau, Mme Masson, Mme Brès

Excusés : Mme Lahondès (IEN), Mme Calmettes, Mme Derydt, Mr Agostini, Mme Clauzel

Caractères noirs : propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique.

Caractères verts : propos des représentants de la mairie.

Caractères bleus : propos des parents d'élèves délégués de l'AIPE

1/ Bilan de l'année en cours :

①→ Bilan des axes de travail retenus pour l'année 2022-2023 et présentés au premier conseil d'école :

Enjeu n°1 :

Devenir acteur de ses choix, participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement

Domaine du socle commun concerné en priorité :

- La formation de la personne et du citoyen

	Mise en œuvre	Description suivi année		BILAN
Action 1	Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire	Mise en place des billets d'absence et des billets de retard dans le cahier de liaison Calcul mensuel du taux d'absentéisme et présentation à la direction Echange avec les familles Déclarations ADESCO		<ul style="list-style-type: none">● Maintien des billets d'absence et de retard l'an prochain.
Action 2	Susciter l'engagement des élèves par la démocratie scolaire	Mise en place des élections des délégués de classe Conseil des délégués trois fois par an Conférer un cadre solennel	<i>Savoir s'exprimer et s'affirmer de façon pertinente</i> <i>Savoir exprimer une doléance ou une demande de manière à être bien reçu</i>	<ul style="list-style-type: none">● Réussite des conseils de délégués qui ont su pleinement s'investir dans ce rôle et ont travaillé entre autres à la mise en place d'un plan de la cour, d'un banc de l'amitié et de plannings d'accès aux jeux (foot, basket, tableau....)● Maintien des élections des délégués en 2023-2024

		aux élections et autres manifestations citoyennes	<i>et compris</i> <i>Savoir être à l'écoute des camarades</i> <i>Favoriser un bon climat dans la classe et dans l'établissement</i> <i>Lancer et porter des projets.</i>	
Action 3	Renforcer l'alliance éducative avec les familles pour mieux les soutenir et les associer au parcours scolaire de leur(s) enfant(s)	Mise en place de l'ENT One Réunion de classe explicite : accompagnement attendu hors de la classe Rendez-vous enseignant-famille Mise en place d'EE ou d'ESS au besoin		<p>● Sur 517 comptes parents, on en dénombre 395 activés. (76.4%)</p> <p>On peut donc estimer que toutes les familles sont connectées (avec au moins un parent sur deux).</p> <p>La direction précise néanmoins que certaines familles n'ont pas du tout activé leur compte.</p> <p>Dans un souci d'économie de papier, l'utilisation de l'ENT sera privilégiée l'an prochain par la direction. Seul un papillon pour signature sera collé dans les cahiers de liaison. Mme Wagler rappelle aussi que chaque enseignant précisera en réunion de rentrée son utilisation propre de l'ENT.</p> <p>● Pour rappel, une équipe éducative est un lieu de dialogue et de concertation où s'élabore et s'ajuste le projet individuel de scolarisation d'un élève. C'est un groupe de travail qui réfléchit sur les perspectives à envisager pour la suite de la scolarité de l'élève concerné. Les parents, l'enseignant, la directrice, la psyEN et les professionnels suivant l'enfant y participent.</p> <p>Cette année, malgré l'absence de psyEN sur le secteur, Mme Wagler a conduit 27 équipes éducatives dont</p>

				<p>certaines ont abouti à la constitution de dossiers MDPH ou à la mise en place de PAP.</p> <p>Elle a aussi participé à 8 ESS (équipes de suivi de scolarité) en présence du référent de scolarité (pour élèves avec dossier MDPH).</p>
--	--	--	--	--

Enjeu n°2 :

Viser la réussite de tous les élèves dans les fondamentaux quelles que soient les différences sociales, culturelles et de genre

Domaine du socle commun concerné en priorité :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre

	Mise en œuvre	Description suivi année		BILAN
Action 1	Former les élèves au fonctionnement de leur cerveau et aux stratégies efficaces d'apprentissage en intégrant les sciences cognitives dans les pratiques pédagogiques et les parcours d'apprentissage	Mise en place du programme ATOLE dans l'ensemble des classes (programmation d'école) à compter de la période 2	<p><i>Permettre à l'élève de développer sa capacité à « évoquer », c'est-à-dire à se créer des images mentales, que celles-ci soient visuelles, auditives ou de l'ordre du ressenti.</i></p> <p><i>Permettre à l'élève de développer le sentiment de compétence</i></p>	<p>● La méthode ATOLE a été partiellement mise en place dans les classes. Les enseignants soulignent sa lourdeur et l'ont donc adaptée à leur classe.</p> <p>Les élèves de cycle 2 notamment ont pu utiliser la « clef de l'attention » avec l'aide du maître E (Mme Iniesta, maîtresse spécialisée du RASED)</p> <p>Cette clé sera réutilisée au besoin l'an prochain.</p> <p>La méthode permet à certains élèves d'être guidés dans la tâche à accomplir : « J'écoute, j'observe, je réfléchis, je réponds ».</p>

<p>Action 2</p>	<p>Améliorer les résultats obtenus en fluence</p> <p>Et améliorer la compréhension des textes lus</p>	<p>Harmonisation des méthodes : Agir pour l'école, livret d'entraînement à la lecture fluide</p> <p>Mise en place depuis 2021 d'évaluations mi-et fin de parcours</p> <p>Lecture offerte en maternelle : les élèves préparent une lecture à offrir aux classes de maternelle, lecture suivie de questions orales préparées en amont</p> <p>Rallye lecture : préparation de 3 albums sur l'année et rallye final pour les toutes classes de GS/CP et CE1</p>	<p><i>Lire avec aisance, rapidement, sans erreurs et avec une intonation adaptée.</i></p> <p><i>Permettre à l'élève de développer le sentiment de compétence.</i></p> <p><i>Prendre plaisir à lire.</i></p>	<p>● L'harmonisation des pratiques et le travail mené en lecture dans toutes les classes et/ou en APC débutés l'an dernier ont été prolongés cette année. De nombreux élèves ont progressé entre les tests de septembre et ceux de janvier.</p> <p>Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé aux trois tests de fluence organisés cette année (en septembre, en janvier et en juin). Suite à la passation des tests de janvier, on notait :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ de très bons résultats pour les CM1 et CM2 avec 0% d'élèves à besoins ○ une vigilance à maintenir pour certains élèves de CE2 (3.85% d'élèves à besoins) <p>Les résultats aux tests de fluence de juin seront connus le 6 juillet.</p> <p>Les tests de fluence seront reconduits l'an prochain.</p> <p>● La lecture offerte aux élèves de maternelle par des élèves de l'élémentaire est un beau projet qui sera très certainement reconduit dans le cadre de la liaison GS/CP.</p> <p>● Le rallye lecture a eu lieu 15 mai dernier. L'équipe gagnante a été récompensée (un livre par enfant) et tous les participants ont reçu un marque page. Le rallye s'est clôturé par un goûter.</p> <p>L'ensemble des frais a été pris en charge par coopérative scolaire.</p> <p>Le travail mené sur les albums a permis le développement de compétences des domaines de la phonologie, de la</p>
------------------------	---	---	---	--

		Travail ciblé en APC sur la compréhension		<p>compréhension et du lexique.</p> <p>Merci à tous les parents qui nous ont aidé à gérer les ateliers.</p> <p>● Participation des classes de CM2A, B et des CM1A au prix des Accrocs de lecture. Cette participation a permis aux élèves de découvrir des œuvres dont le thème était « les arts éphémères », notamment un album sur Banski qui a pu être mis en lien avec la sortie de ces mêmes classes à la découverte du quartier du Panier.</p>
Action 3	Permettre aux élèves de s'approprier des méthodes pour résoudre des problèmes	<p>Participation de l'école aux constellations mathématiques en 2020</p> <p>Harmonisation de pratiques en cycle 3 : mise en place de jeux inspirés de MHM et utilisation de la méthode TOTEM</p> <p>Pour le cycle 2 et la liaison GS/CP : Programmations travaillées en équipe et s'appuyant sur les dernières IO. Méthodes de travail faisant l'objet d'échanges fréquents et de remises en</p>		<p>● L'équipe a travaillé cette année sur une programmation d'école en mathématiques.</p> <p>Elle a aussi harmonisé ses méthodes (techniques opératoires, codages...)</p> <p>Pour l'an prochain, les enseignants ont sélectionné des méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de TOTEM pour les classes de CM1 purs - Utilisation de GENERATION 5, de Parcours1,2,3 pour les classes de CE2 - Utilisation d'ACCES pour certains CP <p>● Les axes de travail définis pour le domaine mathématique seront précisés au premier conseil d'école l'an prochain puisque l'ensemble des enseignants participera aux « constellations » (formation en mathématiques basée sur</p>

		question régulières : échanges de pratiques, évaluation positive, projets communs..... Manipulations Participation de certaines classes au défi maths		<p>des échanges de pratiques, sur un regard croisé des pratiques dans les classes.....Ce travail sera mené aussi en maternelle et à l'école élémentaire Paul Doumer). Ce point sera détaillé au premier conseil d'école 2023-2024.</p> <p>● Les classes de CM1/CM2, CE2B et CP/CE1 ont participé aux défis maths, et la classe de CE2B a aussi participé aux défis calcul mental proposés par la circonscription.</p>
Action 4	Renforcer l'engagement dans la tâche. Permettre aux élèves de s'organiser et les guider vers l'autonomie.	Mise en place d'outils à disposition des élèves du cycle 3 : fiches ressources, fiches entraînements avec auto-correction...(EDL-mathématiques) Tutorat dans toutes les classes Travail ponctuel en ateliers dans toutes les classes		<p>● Outils utiles et utilisés par les élèves.</p> <p>Les enseignants de CM2 ont pu les présenter aux professeurs de mathématiques de 6^{ème} dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}. Ils les ont trouvés très intéressants et semblaient vouloir les mettre en œuvre en 6^{ème}.</p>
Action 5	Renforcer l'estime de soi et le sens des apprentissages	Orthographe : l'équipe met en place une méthode d'orthographe commune au cycle 3 (HDA- Dictées quotidienne et évaluation positive- les compteurs de réussite)		<p>● L'équipe n'a pas eu de concertation à ce sujet privilégiant l'analyse des évaluations REPERES.</p>

		Organisation des APC Généralisation de l'évaluation positive		
--	--	---	--	--

Enjeu n°3 :

Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde

Domaine du socle commun concerné en priorité

- La formation de la personne et du citoyen
- Les représentations du monde et l'activité humaine

1. Objectif pédagogique n°1 : Construire un parcours culturel renforcé en lien avec les partenaires territoriaux : Création d'un parcours artistique

	Mise en œuvre	Description suivi année		BILAN
Action 1	Vivre le théâtre	Interventions de Mme Vitiello pour les CP/CE1 de Mmes Katinov et Cuenca Découverte de Marcel Pagnol : visionnage de La Gloire de mon Père , Le Château de ma Mère , Le temps des Secrets + la vie de l'auteur Visite du château de la	<u>Comprendre et s'exprimer à l'oral</u> : dire de mémoire un texte devant un auditoire. Lire et comprendre des textes ; lire à voix haute avec fluidité <u>Pratiquer et comprendre les langages artistiques</u> : mener à bien une production artistique dans le cadre d'un projet collectif	<ul style="list-style-type: none"> ● Les classes de CPA et CE1A ont bénéficié des interventions de Mme Vitiello, responsable de la bibliothèque municipale de La Fare les Oliviers, pour travailler sur l'œuvre de Marcel Pagnol. Grâce au partenariat mis en place avec l'association OMC La Fare, les élèves ont pu assister à la représentation de la compagnie « Dans la cour des grands ». Celle-ci a été financée à hauteur de 50% par le département (1550€), à hauteur de 950€ par l'association OMC La Fare et à hauteur de 600€ par la coopérative scolaire. Les élèves se sont également rendus au château de la Buzine (coût 354€ pris en charge par la coopérative scolaire). <p>La classe de Mme Katinov a donné sa représentation devant les parents à l'auditorium municipal le jeudi 22 juin.</p>

		Buzine à Marseille	<p><u>Coopérer avec ses pairs :</u> mener à bien une activité en dialogue avec d'autres</p> <p><u>Prendre en compte les règles communes :</u> se référer à des règles et adopter un comportement adéquat</p>	<p>Cette représentation a obligé la classe à prendre le bus (coût 242€ - mairie). Mme Wagler souligne que l'éloignement géographique de l'école par rapport aux infrastructures de la ville est un handicap qui oblige l'école à utiliser son budget bus notamment pour les petites classes. Constat ne pouvant être fait à l'école Paul Doumer. Mme Wagler demande à la mairie une réflexion quant à la répartition équitable du budget bus entre les écoles de La Fare prenant en compte cet éloignement.</p> <p>Mme Garcia précise que la situation budgétaire de la mairie est trop compliquée. Elle prend note de cette demande mais n'a pas d'éléments positifs ou négatifs à apporter à ce jour.</p> <p>Mme Garcia ajoute que la mairie doit actuellement supprimer des postes, les recettes diminuant, à l'inverse des dépenses.</p>
Action 3	Regards croisés sur l'art dans le monde	<p>Pour toutes les classes : rencontres d'œuvres (diversité culturelle, diversité des techniques...)</p> <p>Sorties : grottes de Cosquer, Mucem + autres.....</p> <p>Carnaval avec thème commun et lié au projet</p>	<p>FREQUENTER, RENCONTRER DES OEUVRES OU DES ARTISTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cultiver sa sensibilité et son plaisir à rencontrer des œuvres ; • Appréhender des œuvres et des productions artistiques • Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire. <p>PRATIQUER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des techniques d'expression artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enseignants ont travaillé cette année sur l'art et ses différentes formes. Ce travail sera rendu visible aux familles qui pourront venir voir l'exposition ouverte les mardi 27, jeudi 29 et vendredi 30 juin de 16h30 à 17h. Exposition dans le hall et les couloirs de l'école élémentaire. <p>Certaines classes ont pu participer à des sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COSQUER et/ou découverte du quartier du Panier (street art) : CE1/CE2, CE2A et B, CM1A, CM2A, CM2B - MUSEE GRANET : CP/CE1, CM1B <ul style="list-style-type: none"> ● Danse africaine : <p>Les classes de CM1B, CM2A et B ont bénéficié des interventions de la compagnie Zick Assault. Le coût de ce projet s'est élevé à 2606€ pris en charge à hauteur de 500€ par l'académie, de 300€ par l'AIPE et à hauteur de 1806€</p>

			<p><i>adaptées à une production ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mettre en œuvre un processus de création ;</i> • <i>S'intégrer dans un processus collectif ;</i> • <i>Réfléchir sur sa pratique.</i> <p><i>S'APPROPRIER des CONNAISSANCES</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</i> • <i>Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel ;</i> • <i>Mettre en relation différents champs de connaissances ;</i> • <i>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.</i> <p><i>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</i></p> <p><i>Se projeter dans le temps, anticiper, planifier ses tâches.</i></p> <p><i>Gérer les étapes d'une production, mémoriser ce qui</i></p>	<p>par la coopérative scolaire.</p> <p>Les parents des classes concernées et l'ensemble des élèves du groupe scolaire ont pu assister au spectacle le vendredi 23 juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le carnaval s'est déroulé le 31 mars. En compagnie des Voix Nomades, il a permis la venue de 250 parents environ à l'école. (soit 50%) - Coût pris en charge par la coopérative scolaire : 1250€. <p>L'an prochain, un carnaval aura lieu uniquement s'il est inscrit dans un projet pédagogique.</p>
--	--	--	---	---

			<p>doit l'être.</p> <p>Respecter les engagements pris envers lui-même et envers les autres</p>	
Action 3	Musique et chants	<p>Intervention d'une dumiste sur 5 classes (CP ▶ CE1)</p> <p>Travail sur les musiques, les rythmes, les chants du mondes</p>	<p>Faire acquérir aux élèves un répertoire musical.</p> <p>Faire acquérir aux élèves le contrôle de leur justesse tonale, de leur exactitude rythmique, de la puissance de leur voix, de leur respiration et de leur articulation.</p> <p>Susciter une capacité d'écoute (voix, instrument, modèle sonore, chant...)</p> <p>Suivre et développer un rythme corporel.</p> <p>-Pratiquer divers instruments.</p> <p>-Susciter chez chaque élève une motivation suffisante.</p>	<p>● Interventions de Mme Ouvrard auprès des classes de CP et CE1 financées par la mairie.</p> <p>Celles-ci ont permis aussi de faire le lien avec le travail mené sur l'attention.</p> <p>C'est l'école Paul Doumer qui devrait bénéficier de la dumiste en 2023-2024.</p>

2. Objectif pédagogique : Construction d'un parcours éco citoyen exploitant l'environnement immédiat des élèves

	Mise en œuvre	Description suivi année		BILAN
Action 1	Education à la réduction et au tri des déchets	Intervention de l'agglomération pour sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement	<p>Connaître les différentes familles des déchets, les modes de collectes et savoir trier ses déchets</p> <p>Connaître le traitement de nos</p>	<p>● Les interventions de l'agglomération ont eu lieu et ont fait l'objet d'un travail dans les classes concernées.</p> <p>● La classe de Mr Montero a pu travailler sur cette thématique en prolongement lors d'une sortie sur l'île du</p>

		(classes des CE2)	déchets non triés <i>Découvrir le cycle de vie des déchets ménagers</i> <i>Savoir faire des choix de consommation pour limiter la production des déchets</i>	<p style="text-align: center;">Frioul.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'ensemble des projets prévus et annoncés lors des deux derniers conseils d'école a été mis en œuvre hormis le projet « ramassage des déchets » autour de l'école. ● Les classes de Mr Lubès et de Mme Felice ont bénéficié de la sortie sur le site ITER et ont pu travailler en prolongement dans les classes sur l'énergie. Nous remercions Mr Genot qui est intervenu auprès des classes.
Action 2	Organisation de sorties régulières de proximité sur la thématique de la sensibilisation à la protection de l'environnement	Campagnes de « grands nettoyages » en partenariat avec l'école maternelle	<i>S'engager dans une démarche collective, au service de l'environnement – écocitoyenneté</i> <i>Environnement et développement durable - Comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement</i>	
Action 3	Sensibilisation aux ressources énergétiques et à leur économie	Découverte du site ITER pour deux classes	<i>Connaître différentes énergies, leur source et savoir que certaines sont épuisables.</i> <i>Classer les énergies selon qu'elles soient ou non renouvelables</i> <i>Environnement et développement durable - Comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement</i>	

②→ Les évaluations REPERES

Comme chaque année, les CP et CE1 ont participé aux évaluations REPERES.

Concernant les résultats CE1 (septembre 2022), les compétences massivement échouées ont été :

- **Comprendre un texte**
- **Lire à haute voix**
- **Résoudre des problèmes**
- **Calculer**
- **Associer un nombre à une position**

Concernant les résultats CP (septembre 2022 et janvier 2023), on note entre septembre 22 et janvier 23 une amélioration des compétences suivantes :

- Manipuler les phonèmes
- Comparer des nombres
- Comprendre des phrases lues par l'enseignant
- Associer un nombre à une position

Une vigilance reste à soutenir pour les compétences :

- **Lire à voix haute,**
- **Comprendre des phrases lues seul**
- **Ecrire des nombres,**
- **Résoudre des problèmes.**

L'analyse de ces résultats faite lors des concertations d'équipe a donné lieu entre autres aux harmonisations citées plus haut mais également à l'harmonisation de la méthode de lecture utilisée en CP à la rentrée 2023 (manuel PIANO).

A la rentrée 2023, ce sont les classes de CP, CE1 et CM1 qui participeront aux évaluations REPERES.

③→ Autres moments forts de l'année :

- **La journée NAH et la journée Laïcité :**

L'ensemble des classes a participé à ces deux journées. Cela a permis de sensibiliser les élèves au harcèlement, à la différence et a aussi permis de travailler entre autres le développement des compétences psychosociales. Ces deux journées seront reconduites l'an prochain.

- **La Kermesse :**

Celle-ci a été organisée et intégralement financée par l'AIPE. Nous remercions les parents élus et les parents qui se sont rendus disponibles pour aider à l'encadrement.

- **Le cycle Hand fauteuil :**

Pour les CE2B et CM1/CM2 (coût : 408€ pris en charge par la coopérative scolaire) en collaboration avec l'association Sporting Club Tous ensemble de Velaux.

Le coût des transports pour les sorties effectuées cette année est pris en charge par la mairie, il représente de septembre 2022 à juillet 2023 un coût total de 3610 €TTC.

④→ Autres :

Les élèves de CM2 ont bénéficié de l'intervention de la Croix rouge pour une sensibilisation aux gestes de premiers secours, de l'intervention de la gendarmerie pour le passage de leur permis Internet (en prolongement des actions menées dans le cadre du Safer Internet Day- février 2023) et de l'intervention de Mme Clinchamps l'infirmière scolaire pour un travail sur la puberté.

Les classes de CE2 et la classe de CE1/CE2 ont été initiés à l'archéologie grâce à l'intervention de Mme Greck.

L'ensemble de l'école élémentaire a participé au cross André Michel.

Le festival du livre a permis à l'école de recevoir une donation de 327€. Le choix a été fait d'équiper les classes de cycle 3 cette année. L'école remercie les parents pour leurs achats qui ont été principalement faits sur Internet. (peu de parents présents pour la vente dans le hall de l'école – cela est certainement imputable aux horaires de vente et au côté pratique d'internet)

⑤→ Liaison école-collège :

L'équipe se réjouit de voir reprendre la liaison école-collège. Cette année, celle-ci s'est faite au travers d'une rencontre enseignants de CM2-enseignants de mathématiques 6^{ème}, une course d'orientation avec équipes mixtes CM2/6^{ème} et la journée immersion des CM2 au collège.

La réunion d'harmonisation s'est déroulée le jeudi 22 juin.

⑥→ Liaison GS/CP :

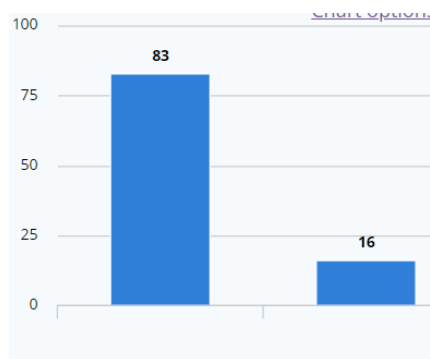
La liaison GS/CP s'est faite au travers de plusieurs concertations entre les enseignants de GS/CP/CE1 : analyse des évaluations REPERES, passation des élèves de GS, organisation du rallye lecture et des séances de lecture offerte par des élèves de l'élémentaire aux élèves de maternelle, organisation d'une réunion d'accueil pour les familles de GS avec les directrices du groupe scolaire (45 parents présents – soit 70% des familles concernées) et remise d'un livret d'accueil aux parents des futurs CP (financé par la coopérative scolaire – environ 150€HT), par la visite de l'école élémentaire par les GS avec leurs enseignantes.

2/ Climat scolaire – lien école/famille :

①→ Enquête :

Dans le cadre de la rédaction du nouveau projet d'école, une enquête a été proposée aux parents. Ces résultats seront des indicateurs utilisés pour définir les axes des actions futures. Sur 395 parents connectés à l'ENT, seuls 98 ont répondu. Les résultats de l'enquête sont les suivants :

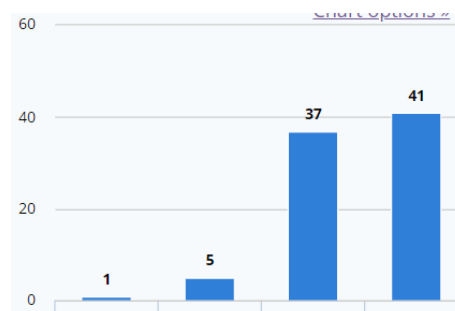
Etiez vous présent(e) à la réunion d'informations de rentrée organisée par l'enseignant ?



oui	83
non	16

→ 85% des parents ayant répondu à l'enquête étaient présents.

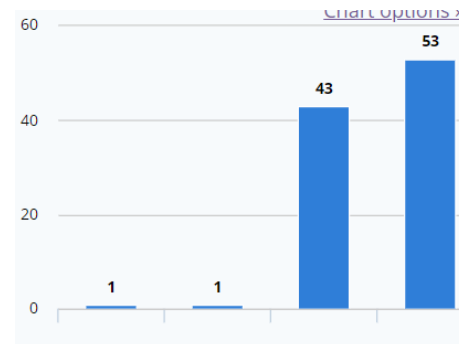
Si oui, êtes vous satisfait(e) des informations données lors de la réunion de rentrée?



Absolument pas satisfait(e)	1
Plutôt pas satisfait(e)	5
Plutôt satisfait(e)	37
Absolument satisfait(e)	41

→ 93% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt satisfaits ou absolument satisfaits.

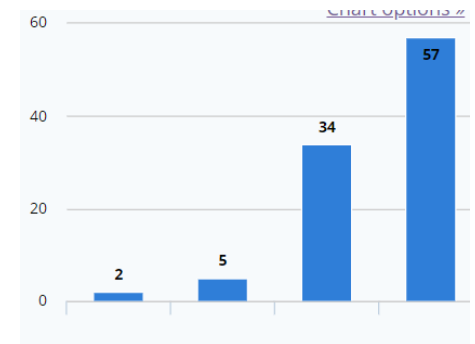
Il est facile pour moi de communiquer avec l'enseignant de mon enfant.



Absolument pas d'accord	1
Plutôt pas d'accord	1
Plutôt d'accord	43
Absolument d'accord	53

→ 97.9% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt d'accord ou absolument d'accord.

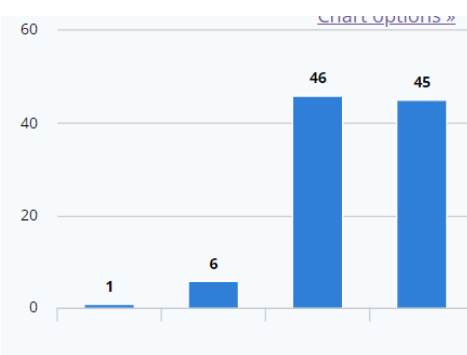
Il est facile pour moi de communiquer avec la direction de l'école.



Absolument pas d'accord	2
Plutôt pas d'accord	5
Plutôt d'accord	34
Absolument d'accord	57

→ 92.9% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt d'accord ou absolument d'accord.

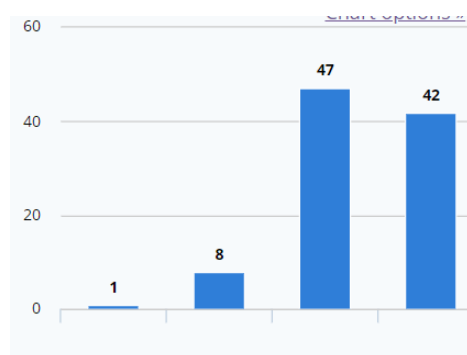
Toutes mes questions posées à l'école ont trouvé réponses.



Absolument pas d'accord	1
Plutôt pas d'accord	6
Plutôt d'accord	46
Absolument d'accord	45

→ 92.9% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt d'accord ou absolument d'accord.

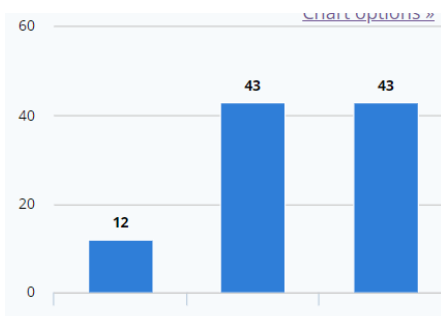
Le fonctionnement de l'école est plutôt clair pour moi.



Absolument pas d'accord	1
Plutôt pas d'accord	8
Plutôt d'accord	47
Absolument d'accord	42

→ 90.8% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt d'accord ou absolument d'accord.

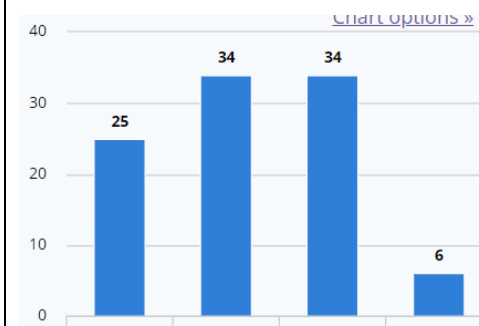
Il est facile pour moi de savoir à qui m'adresser en fonction de mes questions. (école - mairie)



Plutôt pas d'accord	12
Plutôt d'accord	43
Absolument d'accord	43

→ 87.8% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt d'accord ou absolument d'accord.

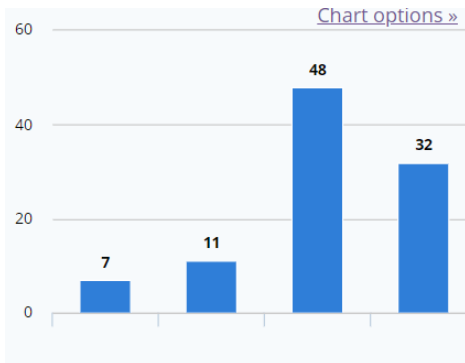
Il est facile pour moi d'être disponible pour aider sur le temps scolaire (accompagner une classe en sortie, tenir un atelier avec l'enseignant....)



Absolument pas d'accord	25
Plutôt pas d'accord	34
Plutôt d'accord	34
Absolument d'accord	6

→ 60.2% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt pas d'accord ou absolument pas d'accord. Il est donc compliqué pour de nombreux parents de se rendre disponibles sur le temps scolaire.

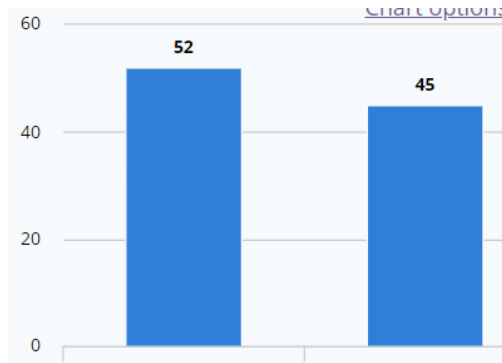
Il est facile pour moi d'aider mon enfant à faire ses devoirs.



Absolument pas d'accord	7
Plutôt pas d'accord	11
Plutôt d'accord	48
Absolument d'accord	32

→ 18.3% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt pas d'accord ou absolument pas d'accord.

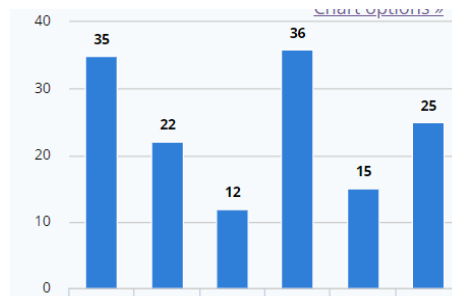
Je serais intéressé(e) par la mise en place de "Cafés parents" à l'école l'an prochain.



oui	52
non	45

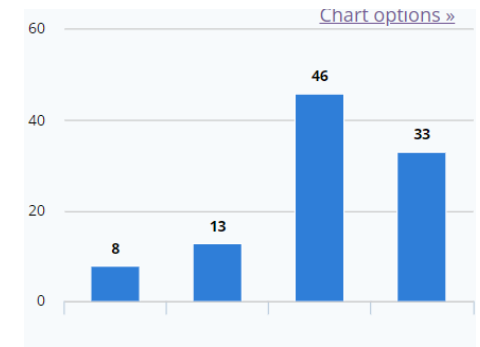
→ 53% des parents ayant répondu à l'enquête seraient favorables à la mise en place de cafés parents.

Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, quels thèmes souhaiteriez vous aborder lors des cafés parents (cochez au maximum deux réponses)



École et devoirs : comment accompagner son enfant sereinement ? ou Comment suivre la scolarité de son enfant ?	35
Les « crises » : les décoder pour mieux les gérer	22
Se faire confiance en tant que parent ou Etre parent au quotidien.	12
Encourager l'estime de soi et l'autonomie.	36
Le rythme de l'enfant. (sommeil, alimentation...)	15
La place des écrans au quotidien.	25

J'ai trouvé ce questionnaire utile.



Absolument pas d'accord	8
Plutôt pas d'accord	13
Plutôt d'accord	46
Absolument d'accord	33

→ 80% des parents ayant répondu à l'enquête sont plutôt d'accord ou absolument d'accord.

Les axes du futur projet d'école concernant la liaison école-famille seront déclinés lors du premier conseil d'école 2023-2024.

②→pHARe :

Cette année, l'école a conduit son « année 1 » de labellisation au programme pHARe (lutte contre le harcèlement en milieu scolaire). Elle conduira l' « année 2 » l'an prochain.

La loi prévoit désormais un protocole de prise en charge des situations d'intimidation dans les établissements scolaires. Celui-ci a été rédigé et transmis aux écoles par leur circonscription respective. Il sera mis en œuvre si une situation d'intimidation devait émerger.

Ce protocole est une méthode non blâmante qui consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part ou assisté à l'intimidation et au cours desquels on recherche avec eux ce qu'ils pourraient mettre en œuvre pour que l'intimidation cesse. Cette méthode dite de préoccupation partagée a une temporalité de 15 jours à 3 semaines maximum.

Elle permet de rassurer les élèves cibles, la priorité étant leur sécurité. Il a aussi été prouvé que le phénomène de groupe était plus facile à traiter par cette méthode.

Le protocole de circonscription prévoit la mise en place de 2 référents a minima par école.

L'équipe souhaiterait que chaque enseignant nommé à titre définitif soit référent.

Les référents seront formés à la MPP. (Méthode de préoccupation partagée)

Attention, il n'est pas exclu d'utiliser des sanctions en fonction de l'évolution de la situation.

Il est important que les familles fassent confiance à l'équipe et n'essaient pas de régler les problèmes sur le parvis de l'école.

Ce point sera ajouté au règlement intérieur l'an prochain.

Mme Ballester demande s'il y a eu des cas de mise en œuvre du protocole cette année, et pourquoi il n'est pas prévu d'informer les parents des intimidateurs présumés .

Mme Wagler précise que c'est un protocole qui a fait ses preuves et qu'il n'y est pas prévu que les parents des intimidateurs soient informés dans le cas où le protocole fonctionne. Le protocole n'a pas été mis réellement en œuvre cette année puisqu'il n'y a pas eu de cas d'intimidation révélé. Dans le cas où le protocole ne fonctionne pas, c'est le protocole national qui prend le relai.

Le personnel du périscolaire a été informé lui aussi de ce protocole.

③→Précision concernant la direction de l'école :

Mme Wagler faisant partie de l'équipe pHARe de circonscription et assurant la fonction de directrice référente pour les écoles du réseau Sainte Victoire, elle est amenée à se rendre à la circonscription ou à la DSDEN. Etant alors absente, elle ne peut assurer l'ouverture de la porte sur le temps scolaire.

Par ailleurs, Mme Wagler rappelle que les parents ramenant leur enfant sur le temps scolaire après une prise en charge extérieure sont priés **de les accompagner jusqu'à la porte du hall et ce pour des raisons évidentes de sécurité.(cela est stipulé dans le règlement intérieur).**

3 / Bilan de la coopérative scolaire :

Après paiement des projets, le solde de la coopérative scolaire s'élèvera à 4000 € environ. Cette année, chaque classe a pu bénéficier d'un budget coopérative de 100€. Ce budget sera revu à la rentrée prochaine. Il est fixé en conseil des maîtres, en fonction des besoins et des projets prévus sur l'année.

La clôture du budget coopérative se fera au 31 août 2023, et deux parents de l'AIPE viendront, comme à l'accoutumée, vérifier les comptes début septembre.

Le solde exact de la coopérative scolaire sera présenté au premier conseil d'école de l'année 2023-2024, une fois que les comptes auront été clôturés et vérifiés.

4/ Budget 2023 :

Suite à des restrictions budgétaires principalement dues à l'augmentation exponentielle du coût des énergies et à la baisse des dotations d'état, le budget alloué par la mairie pour l'année 2023 est le suivant :

- 13157€ pour les fournitures, la librairie, la direction
- 3935€ pour le transport
- 2464€ pour la subvention coopérative d'école (8€ par enfant)

Le choix a été fait de diminuer ou supprimer certains budgets pour répondre à la demande de la mairie, à savoir : disparition du budget petit matériel et abonnements, baisse du budget transport. Le coût des fournitures ayant lui aussi augmenté.

On note une baisse de 2100€ par rapport au budget de l'an passé.

L'école pose la question : faut-il prévoir une nouvelle baisse pour le budget 2024 ?

Mme Garcia précise qu'il est encore trop tôt pour répondre à cette question.

Mme Galtier souligne que le budget est calculé sur la base de 41€ par élève et sur les effectifs de janvier (non pas sur les effectifs de rentrée). Elle ajoute qu'il y a aussi un budget librairie de 500€.

Concernant les fournitures, une liste sera demandée aux familles pour la rentrée. Cette liste est établie par niveau de classe. Elle sera affichée en fin d'année et durant toutes les vacances sur le panneau d'affichage de l'école. Elle reprend des éléments de base (cartable, stylo,...), les cahiers sont tous fournis par l'école.

L'école ayant fait le choix d'investir dans de nombreux manuels cette année (lecture CP, maths CE2-CM1) et d'outils utilisables sur le VPI (logiciels), une ramette sera demandée aux familles. (non obligatoire).

Au niveau investissement, la mairie a répondu favorablement à certaines demandes des enseignants, à savoir :

- Un destructeur de documents pour la direction (conformité RGPD)
- Une armoire pour la classe 12
- Une piste graphique pour la cour (tableau)

Coût total : 1386€.

Mme Garcia demande si l'installation récente des VPI va réduire la consommation de papier ?

L'équipe répond que cela dépend entre autres de si la classe est équipée de manuels en nombre suffisant.

5/ Sécurité et travaux :

Incendie - PPMS :

Le dernier exercice incendie a eu lieu le vendredi 23 juin.

L'exercice s'est déroulé en conditions réelles (enseignants et élèves n'étaient pas prévenus).

Un exercice de sécurité civile « Barrage de Bimont » organisé par la Préfecture des Bouches-du-Rhône aura lieu le vendredi 30 juin.

①→ Suite à l'exercice incendie du 10 mars, l'essai de l'hygiaphone ayant été concluant, **quand aura lieu son installation ?**

Achat de l'hygiaphone non inscrit au budget 2023.

Mme Garcia demande à Mme Wagler d'utiliser celui du périscolaire en le mettant à disposition des services dans un endroit commun.

②→ Le dernier exercice PPMS a eu lieu mardi 30 mai (scénario : évacuation des locaux après accord des secours).

Quid de l'installation d'un signal d'alerte intrusion différente de l'alerte risque majeurs ? où en est la demande de subvention ?

La subvention a été accordée. L'installation devrait se faire cet été.

Travaux :

- Le pass supplémentaire pour les secours a été fourni à la direction.
- Les caillebotis en fer ont été remplacés par des caillebotis en PVC non coupants.
- La peinture d'une marelle supplémentaire.
- La réhausse des cloisons entre les urinoirs permettant d'assurer plus d'intimité aux garçons.
- L'installation de blocs porte au rez de chaussée (porte du gymnase et porte côté dortoir)
- La pose d'un revêtement anti dérapant est prévu durant les vacances d'été. (vu avec Mr Collomb)
- Installation d'un tableau d'affichage pour l'AIPE
- Restent à boucher les espaces sous les bacs à fleurs : les services techniques y travaillent actuellement.

① → **Quid de la subvention concernant l'installation de ventilateurs plafonniers dans les classes pour lutter contre la chaleur ?**

Pas de subvention.

Devis très chers.

Contrainte technique avec les plaques anti-bruit suspendues au plafond des classes.

Mr Collomb et son équipe travaillent à la recherche d'une solution.

6/ Année 2023-2024 :

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

La rentrée des enseignants aura lieu le vendredi 1^{er} septembre.

- **Mutations et départ en retraite :**

- Mme Felice, Mme Blaise, Mme Derydt nous quittent.
- Mme Vermelen part à la retraite.
- Nous attendons 3 nouveaux enseignants sur l'école.

- **Quotité :**

- Mme Cuenca et Mme Lauret travailleront à temps partiel (respectivement à 80% et 50%)
- Mme Calmettes travaillera à 50% tout ou partie de l'année.

A ce jour, nous ne connaissons ni les enseignants qui assureront les compléments des temps partiels, ni la personne qui sera nommée à temps plein pour compléter la direction déchargée à 100% et remplacer Mme Vermelen.

- **AESH :**

L'école devrait conserver la présence de Mmes Corson, Kautz, Carrozza et Michel.

Une AESH supplémentaire devrait aussi rejoindre l'équipe dès la rentrée.

Les besoins en AESH à la rentrée sont pour le moment de 127h – il manquera donc 7h d'AESH – une demande a été faite auprès du PIAL.

Mme Garcia demande comment se passe l'association AESH-élève.

Mme Wagler, après avoir connaissance de toutes les notifications MDPH et de toutes les AESH nommées sur l'école, établit les emplois du temps. Elle essaie dans la mesure du possible de ne pas multiplier les AESH sur un enfant.

- **BCD :**

Mme Gavarel partant à la retraite et étant non remplacée, l'équipe doit réfléchir à l'utilisation possible de la BCD et ou prêt de livres. Cela sera précisé à la rentrée aux familles et au premier conseil d'école.

- **Configuration des classes :**

Sont prévus pour le moment pour la rentrée de septembre 294 élèves.

Il est rappelé que la capacité maximale de l'école est de 330 élèves.

La configuration retenue pour le moment est la suivante. 12 classes :

CPA	CPB	CP/CE1	CE1A	CE1/CE2	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM1/CM2	CM2A	CM2B
18	23	7/15 22	25	17/7 24	26	27	25	25	12/12 24	28	27
Mme Cuenca	Mme Chazeau	Mme Lauret/Mme ?	Mme Katinov	Mme Korzine	Mme ?	Mr Montero	Mme Calmettes/	Mme / Mr ?	Mr Lubès	Mme Dieuloufet	Mme Rambert

Mme Magarian pose la question de pourquoi cette différence d'effectif entre les CPA et les CPB.

Mme Wagler répond que ce choix a été fait pour répondre au mieux aux profils des CP arrivant sur l'école.

Cette configuration pourra être modifiée en fonction du nombre des nouvelles inscriptions.

En raison du RGPD (règlement général de protection des données), les listes de classes ne seront pas affichées. Soit les parents recevront un mail la veille de la rentrée pour leur faire connaître la classe de leur enfant, soit les enfants connaîtront leur classe le jour J. Cela sera précisé dès le début des vacances sur le panneau d'affichage de l'école.

La directrice demande aux familles d'être vigilantes, les mails de l'école arrivant souvent dans les Spams .

Elle précise également qu'aucun changement de classe ne sera fait à la demande des parents : il sera donc inutile de prendre un rendez-vous ou d'appeler l'école pour ce motif.

Si l'annonce des classes se fait la veille de la rentrée, l'AIPE connaîtra les listes et les parents pourront les contacter pour connaître la classe de leur enfant.

7/ Installation de la commission électorale pour les élections des représentants de parents 2022-2023, et choix du mode de scrutin :

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront en début d'année scolaire 2023-2024. Pour les piloter, c'est-à-dire organiser la mise sous pli, le dépouillement, etc. La commission électorale sera composée de la directrice et de parents volontaires. Ceux-ci n'ayant pas de visibilité sur la période des élections, reviendront vers l'école au moment voulu.

La directrice propose au conseil d'école que le mode de scrutin soit comme cette année, le vote par correspondance.

Cependant, si les élections peuvent d'ici là se faire par voie informatique, avec un outil adapté et fourni par l'inspection, alors ce choix pourrait être fait.

8- Questions diverses non traitées dans les points précédents :

● Quid de la gestion des brosses à dents sur le temps scolaire ?

« Nous avons des retours de parents sur des vandalismes : tous les enfants ont eu les brosses à dents vandalisées, des gros mots sur les pochettes, des crottes de nez et autres saletés sur les brosses, dentifrices vidés... »

Cette question pose celle de la surveillance au moment du brossage des dents.

Mr Agostini s'est réuni avec les équipes périscolaires : les enfants pourront continuer à se brosser les dents mais ils devront gérer leur matériel.

Mme Wagler précise que les élèves n'ont pas le droit de revenir dans les classes entre 11h30 et 13h30.

Mme Wagler rappelle que cela fera aussi l'objet de la mise en place d'un règlement commun aux différents temps de l'enfant. Une charte sera rédigée et travaillée avec les délégués dès la rentrée prochaine. Elle sera inscrite au règlement de l'école dès qu'elle aura été finalisée.

La directrice remercie son équipe, l'équipe municipale , l'AIPE et l'ensemble des parents qui ont su se rendre disponible et à l'écoute tout au long de l'année. Elle remercie aussi tous les membres du conseil d'école pour leur participation et lève la séance.

Levée de la séance: 19h15

Secrétaire de séance : Mme Katinov



**ECOLE ELEMENTAIRE
LA POMME DE PIN**
55 Chemin de la Pomme de pin
13580 LA FARE DES OLIVIERS
Tél : 04 90 58 58 08